

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

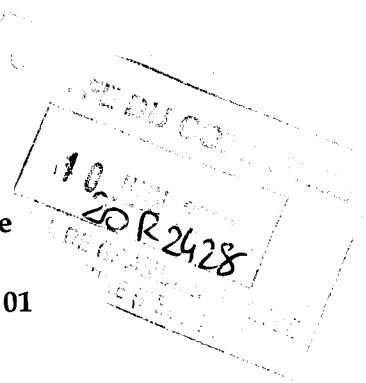
Numéro de gestion : 1997 B 00253

Numéro SIREN : 413 817 941

Nom ou dénomination : TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 2428

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 €
Siège Social : ZI du Bel Air 97499 SAINT-LOUIS CEDEX 01
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941



EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf
Et le vingt-huit juin,
A dix heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis, au siège social de la Société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Michel MOISSENET ;
- Madame Nardéya NOORGATE ;
- Monsieur Johann GRAF

Le Conseil de Surveillance réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le représentant du comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Franck LOUSSOUARN, représentant la société EXA, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est présent.

La séance est présidée par Monsieur Johann GRAF

En accord avec les membres du Conseil, participe à la réunion Monsieur Loqman MOOLAND.



.../...

ORDRE DU JOUR

.../...

7°) Nomination d'un nouveau membre au sein du Directoire

8°) Nomination d'un membre du Directoire en qualité de Directeur Général

7°) Nomination d'un nouveau membre au sein du Directoire

Le Conseil de surveillance nomme, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Yannick HAMONOU en qualité de membre du Directoire de la Société, à compter du 1^{er} août 2019 pour une durée de six années.

Observation faite par Monsieur Michel MOISSENET qu'il n'a pas eu la possibilité de rencontrer Monsieur Yannick HAMONOU et qu'il fait donc confiance à Monsieur Johann GRAF.

8°) Nomination d'un membre du Directoire en qualité de Directeur Général

Le Conseil de surveillance nomme, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Yannick HAMONOU en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du 1^{er} août 2019 pour une durée de six années.

Dans le cadre de son mandat social, il sera en lieu et place de Monsieur Loqman MOOLAND gestionnaire des transports, pour TMO mais également pour l'ensemble des filiales d'exploitation de celle-ci, à savoir les sociétés SETCOR, ESCAPAD'KREOL, TRANSALAZES, et ECOBUS.

A ce titre, les missions du gestionnaire de transport incluent notamment :

- La gestion et l'entretien des véhicules affectés à l'activité de transport des entreprises susvisées ;
- La vérification des contrats et des documents de transports ;
- La comptabilité de base ;
- L'affectation des chargements ou des services aux conducteurs et aux véhicules ;
- La vérification des procédures en matière de sécurité





En conséquence de cette nomination, Messieurs Johann GRAF et Michel MOISSENET demandent au Directoire qu'un organigramme du groupe soit présenté d'ici la prochaine réunion du Conseil de Surveillance.

Pour copie certifiée conforme,

Monsieur Loqman MOOLAND, Président du Directoire

